

BILLY infos



Voeux à la population

CELLES ET CEUX QUI FONT LA VILLE

P.4 à 5



Personnel communal
Les agents municipaux
à l'honneur



Culture
Demandez le programme !



Sports
Des hôtes de qualité

p.6

p.8 et 9

p.10 et 11



INFOS PRATIQUES

Rendez-vous avec vos élus

Venez déguster des crêpes sur le marché !

Vos élus vous donnent rendez-vous **DIMANCHE 8 FÉVRIER**, dès 10^h, lors du marché dominical pour partager un moment convivial à l'occasion de la chandeleur.

Commémorations

120^e anniversaire de la commémoration de la catastrophe minière du 10 mars 1906

MARDI 10 MARS

8^{h45} : au cimetière de Billy
11^h : à la Nécropole de Méricourt
rue Urianne Sorriaux.

Cérémonie du 64^e anniversaire de la signature des accords d'Evian pour le cessez-le-feu en Algérie

JEUDI 19 MARS

18^h : rassemblement au monument aux morts rue E. Dolet.

Administratif

De l'aide dans vos démarches

Le bus PIMMS Médiation du réseau « France Services » intervient à Billy-Montigny le 3^e mercredi de chaque mois de 13^{h30} à 16^{h30} sur le parvis de la mairie.

Ce service vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches administratives du quotidien.

Santé

Permanence Mutuelle JUST

Les adhésions à la mutuelle communale sont toujours d'actualité le 3^e jeudi du mois. La prochaine permanence aura lieu le **19 FEVRIER** au Centre Socio-Culturel Pablo Picasso. Uniquement sur réservation au 0 809 546 000 ou sur le site www.just.fr dans la rubrique « nos agences ».

Foires aux puces

• SAMEDI 11 AVRIL

de 10^h à 17^h, place Mathieu organisée par Supp'Athlé des CBM Athlétisme.
Inscriptions au 06 63 11 04 24 ou directement sur le site : billymontignyathletisme.com

• SAMEDI 2 MAI

Zone Eurobilly, organisée par le Billard-Club Billysien.
Inscriptions au 06 08 95 70 58.

• VENDREDI 8 MAI

Rues autour de l'école Louise Michel
organisé par l'APE L. Michel.
Inscriptions au 06 85 31 87 15

• SAMEDI 6 JUIN

Résidence Michel Hidous
organisé par l'APE Voltaire.
Inscriptions au 07 67 87 87 53.

• SAMEDI 4 JUILLET

Résidence Michel Hidous
organisée par « Les Flamélia ».
Inscriptions au 06 88 11 64 95

• SAMEDI 1^{er} AOÛT

Place Alexandre, organisée par Femmes tout simplement
Inscriptions sur place

• SAMEDI 22 AOÛT

Cité des Castors
organisée par l'ASB Cyclos
Inscriptions au 06 71 74 56 50

Vie associative

Campagne 2026 du fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)

Ce fonds soutient les associations, tout secteur confondu, pour la formation de leurs bénévoles, leur fonctionnement et le développement de projets innovants.

L'appel à manifestation d'intérêt ainsi que la cartographie des associations subventionnées pour 2025 sont consultables à partir du lien suivant : www.pas-de-calais.gouv.fr.

Ensuite, cliquez sur actions de l'état, puis sur engagement, jeunesse, sport vie associative, puis vie associative et FDVA 2026, appel à manifestation d'intérêt.

Dépôt des dossiers avant le 1^{er} mars.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Alice Tirmarche, le 02/12 à Lens ;
Taym Saadi, le 02/12 à Arras ;
Julia Laude, le 04/12 à Lens ;
Elena Foulon, le 10/12 à Lens ;
Iris Alexandre, le 10/12 à Lens ;
Cataleya Desort, le 11/12 à Lambres-lez-Douai ;
Théo Descloux, le 20/12 à Lille ;
Joy Leroy, le 27/12 à Seclin ;
Jannah Givert, le 30/12 à Lambres-lez-Douai
Zakariya Ali, le 31/12 à Lens.

Mariages

Priscilla Delarre et Abdel Chaouy, le 06/12.

Décès

Robert Denimal, 89 ans ;
Joceline Thierry veuve Frévillers, 73 ans ;
Bernard Blanchet, 71 ans ;
Emilienne Loyez veuve Godet, 93 ans ;
Emile Guisgand, 80 ans ;
Richard Zandecki, 83 ans ;
Mauricette Leveau veuve Dacheville, 89 ans.

Sommaire

- P.4 à 5 : Voeux à la population ; celles et ceux qui font la ville
- P.6 : Personnel communal ; des mises à l'honneur en ce début d'année
- P.7 : Épiphanie ; les reines et rois de Billy-Montigny
- P.8 et 9 : Programmation culturelle ; notez dans vos agendas
- P.10 : La voie de la souplesse
- P.11 : Tournoi des rois pour le handball. La 1ère compétition au centre aquatique Louis Aragon
- P.12 : Registre nominatif des personnes vulnérables
- P.13 : Commerces
- P.14 : Prévention et sensibilisation
- P.15 : Tribunes libres



Édito

Chers billysiennes, chers billysiens,

Ce fut un grand plaisir pour la municipalité de vous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des voeux à la population. À cette occasion, nous avons passé en revue une année écoulée à nouveau riche en réalisations et en événements. Cette richesse, elle est aussi due à la contribution des agents municipaux mais également la vôtre, vous les habitants, les bénévoles associatifs, tous ceux qui œuvrent à la vie Billysienne.

Ainsi, dès ce mois de janvier, les associations sportives ont fait preuve de leur bonne qualité d'hôtes. La réception de la première compétition de natation du club nautique billysien au centre aquatique Louis Aragon d'une part, et aussi le Judo Club Billysien qui a reçu les clubs voisins lors d'une rencontre amicale.

Côté culture, nous vous invitons à participer aux nombreux événements à venir à l'espace culturel Léon Delfosse ainsi qu'à la médiathèque Nelson Mandela.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Votre Janie,
Bruno Troni

Billy-Infos
Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21
Mél : secretariat@billy-montigny.fr
Site web : www.billy-montigny.fr
Facebook : /ville.billy.montigny

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :
Bruno Troni
Rédaction et photos, conception
graphique et impression :
Service communication

Vœux à la population CELLES ET CEUX QUI FONT LA VILLE

Rendez-vous très prisé, la cérémonie des vœux à la population est l'opportunité pour la municipalité de convier les habitants, mais aussi tous les autres acteurs de la vie communale.

Après la projection du désormais traditionnel film rétrospectif de fin d'année, chacun s'est retrouvé pour se souhaiter ses vœux et entrevoir une année à venir, mise en perspective par Bruno Troni, Maire de la commune, dans son discours.

UNE VILLE BIEN VIVANTE

En préambule, Bruno Troni, Maire, a passé en revue la politique internationale et nationale pour mieux contextualiser son propos sur la situation locale, et notamment dans notre ville.

En effet, dans une conjoncture économique où les contraintes financières sont fortes et les besoins sociaux considérables, les choix budgétaires sont déterminants. Les communes, en premières lignes, sont asphyxiées ; les dotations réduites, les dépenses encadrées et des normes imposées

sans moyens. Bruno Troni l'a constaté : " *l'État organise le transfert de sa responsabilité sociale vers les communes, sans en assumer le financement* ".

C'est pourquoi, les choix de la municipalité sont clairs : défendre les agents communaux, soutenir les associations, protéger les plus fragiles tout en maintenant et développant des services publics accessibles à tous. Le tout, réalisé avec une rigueur budgétaire vertueuse.

Ainsi, la Jeunesse a toujours été au cœur



des préoccupations de la ville. Dans ce domaine, elle s'attache à offrir des modes de garde variés, et de nombreuses activités extra-scolaires sportives et culturelles. Les 10 années prolifiques de la médiathèque Nelson Mandela, sa gratuité ainsi que sa mise en réseau ont donc été soulignées.

En 2025, l'accent a été mis sur la restauration scolaire avec la mise en place du repas à 1€ et en parallèle, l'aménagement d'une nouvelle annexe de la cantine.

Le Maire de Billy-Montigny a également mis l'accent sur la contribution de chacun à la bonne qualité de vie dans notre ville. Un vibrant hommage a été rendu aux bénévoles du Secours populaire français et des Restos du cœur mais aussi au personnel du CCAS qui œuvrent au quotidien pour les plus démunis.

" L'investissement de la ville de Billy-Montigny n'est plus à démontrer "

Bruno TRONI, Maire

Dans son ensemble, le monde associatif billysien a été valorisé. Qu'elles soient sportives, culturelles, solidaires ou citoyennes, elles sont le cœur battant de la commune. De même, les commerçants et artisans, qui contribuent à la vitalité économique de la ville, ont été salués.



ENTRE ACCOMPLISSEMENTS ET PROJETS

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et s'expriment des projets et des vœux.

L'année 2025, à l'instar des précédentes, a été très fructueuse. Sur le plan de l'urbanisme, on peut énumérer la fin du remplacement de l'éclairage public en LED, la réfection des parkings de la place Alexandre et de la Colombe de la Paix, mais aussi, la livraison et l'attribution des maisons de la résidence Joséphine Baker.

En plus de l'extension de la cantine, la municipalité a repris le funérarium en régie municipale en ayant au préalable remis le bâtiment aux normes. C'est une fierté pour la municipalité



de pouvoir ainsi avantager les habitants dans le deuil.

Pour l'année à venir, seuls des projets déjà engagés ont été annoncés. À savoir, la rénovation du Parcours des rescapés en collaboration avec la CALL, qui fera écho aux 120 ans de la catastrophe du 10 mars 1906. A la lisière de ce lieu de mémoire,

la ferme photovoltaïque de 17 hectares va voir le jour. Côté sports, le bouldrome Jean Ferraton bénéficiera d'un terrain de couvert.

Le béguinage Martha Desrumaux sera livré à la fin du premier semestre et les travaux de la future maison de santé débuteront au mois de juin.

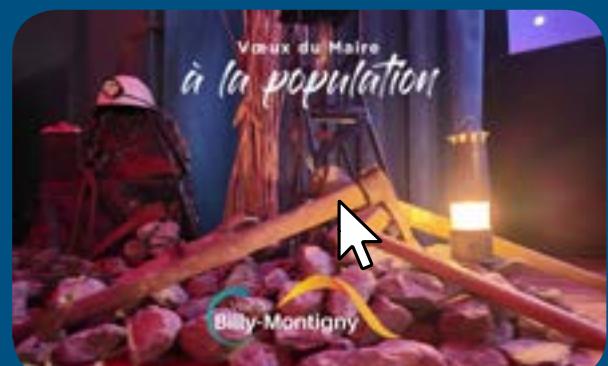
Monsieur le Maire Bruno Troni n'a pas manqué de remercier tous les partenaires et collaborateurs pour la bonne conduite des nombreux projets.



La cérémonie a été préparée par les divers services municipaux qui ont chacun apporté leurs expertises. Le buffet a été tenu par l'ASB Cyclo et l'Amicale du personnel communal.



Retrouvez le film rétrospectif de 2025 ainsi que le discours en vidéo de Bruno Troni, Maire, sur nos pages Facebook et YouTube



CÉRÉMONIE

Personnel communal

Des mises à l'honneur en ce début d'année

Après la population, c'est au personnel communal que Bruno Troni, Maire, a adressé ses vœux. C'était également l'occasion d'honorer les agents médaillés pour leur longévité au sein de la fonction publique.

C'est Dorothée Rucar, en qualité de Directrice Générale des Services, qui a ouvert la cérémonie. Dans son discours, le travail et l'engagement des agents communaux au service de la population a été valorisé avec pour exemple, l'extension du restaurant scolaire ainsi que la reprise en régie municipale du funérarium. De nombreuses réussites ont été abordées comme le déménagement du service des sports, la célébration des 10 ans de la médiathèque Nelson Mandela ainsi que le succès du centre aquatique Louis Aragon après un an d'activité.

C'est ensuite monsieur le



Maire, Bruno Troni, qui s'est adressé aux agents, avant de procéder à la traditionnelle remise des médailles aux agents, récompensés pour leurs nombreuses années de travail.



Les médaillés

Echelon Argent

Carine COVILLERS
Marcel VANESPENNE
Roger BEHAGUE
François CARE
Dominique PELLEGRIN

Echelon Vermeil

Pascal BETRANCOURT

Aînés

Des vœux aux résidents du foyer



Avant les rendez-vous donnés aux habitants et aux agents communaux, Bruno Troni a emmené une délégation d'élus pour aller à la rencontre des résidents du foyer des personnes âgées pour leur remettre un panier de victuailles ainsi qu'un agenda municipal.

Lors de cette traditionnelle visite, le maire de la commune a souhaité ses vœux les plus sincères pour 2026 tout en évoquant les actions menées par la municipalité à destination des personnes âgées.

Galette traditionnelle

Les reines et rois de Billy-Montigny

En janvier, les associations locales ont partagé la traditionnelle galette des rois, un moment convivial apprécié des adhérents et bénévoles. Ces rencontres permettent de renforcer les liens entre les sociétaires et de lancer l'année associative dans un esprit de partage et de convivialité. La Municipalité salue l'engagement des bénévoles qui font vivre la vie associative de la commune.



Les clubs «Billard club billysien» et «Le Sourire» ont dégusté les galettes.



Bruno Troni, maire, et les élus de la municipalité étaient présents sur le marché pour offrir du café, du chocolat chaud et des parts de galettes aux badauds.

Au restaurant scolaire «Au Pain d'Alouette», à la cantine des maternelles et à celui de la Maison de l'enfant, les élèves ont également dégusté la galette. Ce petit moment a permis de faire découvrir aux enfants cette tradition, dans une ambiance festive et chaleureuse, appréciée de tous.



Programmation culturelle Notez dans vos agendas

Médiathèque Nelson Mandela

POUR TOUS LES ÂGES ET TOUS LES GOÛTS

Après un mois de janvier sur les chapeaux de roues, la médiathèque continue de vous proposer un programme aussi riche que varié comme elle sait si bien le faire.

Il était une femme

Coaching « Estime de soi »

SAMEDI 7 MARS 14h15

Cycle de coaching (1/4)

Un atelier pour mieux se connaître,

évaluer son estime de soi et

découvrir les clés pour la renforcer.

Intervenante : Leila Delvaux, Coach

& formatrice

Public Adulte



Spectacle «Les braqueuses»

VENDREDI 13 MARS 19h

Spectacle humoristique, tendre et solidarité féminine.

Intervenant : Les baltringues

Public Adulte

Le tempo est donné

Contes sonores

MERCREDI 18 MARS 10h30

Public Jeunesse : (3-8 ans)

Tchiki Pam

MERCREDI 18 MARS 15h & 16h

Public Jeunesse : (3-6 ans 15h & 0-3 ans 16h)

Anim'Ados

SAMEDI 21 MARS 14h30

Slam à thèmes

Intervenant : Thierry Moral

Public Ado & Adulte

Médiathèque urbaine

Ateliers

MERCREDI 25 MARS 14h -16h30



Show de Hip-Hop

MERCREDI 25 MARS 16h30

Intervenant : Compagnie Niya
(Cléa diffusion)

Tout public

Les rendez-vous récurrents

« Club Gigi »

Lecture et atelier ludique pour les tout-petits animés par Carine et Gigi la girafe !
0-5 ans. Sur réservation

MERCREDIS

4 & 11 FÉVRIER,

MERCREDIS

4 & 11 MARS, 10h30

Les pépites de Gigi

Lecture et atelier
Public Jeunesse 6-10 ans
MERCREDI 4 FÉVRIER
MERCREDI 11 MARS, 15h

Anim'ados

Atelier créatif pour fêter le non
St Valentin, une occasion de détourner cette journée avec humour.

Public Ado 11-17 ans

SAMEDI 14 FÉVRIER 14h30

Lecture Partie

Spécial Carnaval

Public Jeunesse 0-5 ans

JEUDI 19 FÉVRIER 15h

Lecture Partie

Spécial Carnaval

Public Jeunesse 0-5 ans

VENDREDI 20 FÉVRIER 15h

« Culture Club »

Venez partager vos coups de coeur culturels, musiques, livres ou cinéma dans un cadre convivial
Public Adulte

MERCREDI 25 FÉVRIER 14h15

PARENTS 2

SPECTACLE-CONFÉRENCE, comprendre la personnalité de son enfant, ses forces et ses déséquilibres

10 / 02 / 2026 18H
SALLE LÉON DELFOSSE
BILLY-MONTIGNY

LES IMPROVITATEURS

Spectacle gratuit - réservation en mairie

SPECTACLE
BILLY-MONTIGNY - Avenue de la Fosse 2

LaFrontière Magique
Spectacle de magie avec Cyril Card

MERCREDI 11 FÉVRIER - 15H

Gratuit. Réservation en mairie, médiathèque et sur place.
Participez également à des ateliers magie ouverts au public
MERCREDI 18 FÉVRIER - 9h30/12h et 14h/16h30
Inscriptions auprès de la médiathèque au 03 21 49 08 59.

Spectacle de grandes illusions d'Axel et Kelly
SAMEDI 28 FÉVRIER - 15h à Noyelles sous Lens.
Gratuit sur inscription.

SPECTACLE
BILLY-MONTIGNY - Avenue de la Fosse 2

On march sustiet
Spectacle patoisant avec Sylvie et Cog

Vendredi 6 mars 19h
Spectacle gratuit, sur réservation

Les Temps Va Voom

CONCERT
BILLY-MONTIGNY - Avenue de la Fosse 2

Soirée irlandaise avec Ceili Killers & Irish Sa Paris
spectacle de danse irlandaise avec LaCaDances

Ven 20 mars 20h

PAF :
10€ tarif adulte
8€ moins de 18 ans

Tout public
Réservation en mairie, médiathèque et sur place
03 21 13 81 18

Judo

LA VOIE DE LA SOUPLESSE

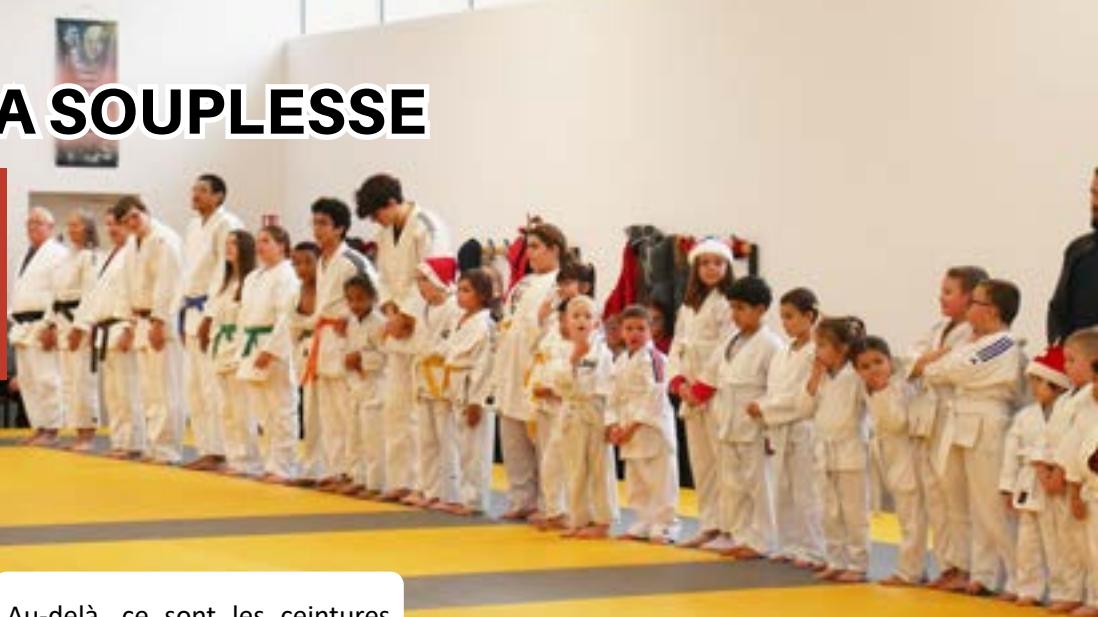
Le Judo Club de Billy-Montigny a effectué sa remise de grades le samedi 20 décembre lors de l'arbre de Noël de l'association.

Le *judo* (voie de la souplesse) est une discipline sportive, inspirée de formes de combats traditionnels, créée par le Maître Kano. Ce sport est décrit comme une méthode d'éducation pour la transmission de valeurs et qui représente le code moral du *judo* : Politesse, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie, Respect, Contrôle de Soi et Amitié.

Le passage de grade est un examen pendant lequel l'élève est interrogé et doit mettre en pratique diverses techniques. Il devra effectuer un *randori* (combat avec un autre *judoka*) qui permettra à l'élève de montrer ses capacités. Une fois cet examen réussi, le grade supérieur sera obtenu.

Lorsqu'ils débutent, les *judokas* ont une ceinture blanche correspondant au 9ème *kyu* (grade).

Par la suite, ils décrocheront les grades supérieurs du 8ème au 1er *kyu* : ceinture blanche-jaune, jaune, jaune-orange, orange, orange-verte, verte, bleue et la ceinture marron.



Au-delà, ce sont les ceintures noires mais celles-ci ne représentent pas le grade ultime, d'autres couleurs lui succèdent. Pour les obtenir l'examen est différent.

Le 20 décembre, les *judokas* du club de *judo* de Billy-Montigny ont participé à l'arbre de Noël et à la remise de leur diplôme de grades supérieurs.

Ces derniers ont été distribués par les entraîneurs et la présidente du club, accompagnés de Fadila Briki, adjointe à la jeunesse et au sport.

Durant l'après-midi, le club a mis à l'honneur Maxence Gamard (1er du championnat départemental des ceintures de couleurs et 1er du trophée 62 vétérans) et Laury Deruelle (1ère femme ceinture noire depuis la nouvelle présidence du club).



Randori Geiko



Un randori-geiko, ouvert aux extérieurs, s'est déroulé au *judo* club de Billy-Montigny le dimanche 18 janvier.

Divers clubs de la région se sont retrouvés pour pratiquer leur discipline avec le *judo* club de Billy-Montigny.

Le *randori-geiko* est un «exercice libre» pendant lequel les deux *judokas* peuvent se servir de différentes techniques tant qu'ils respectent les principes du *judo*.

Lors d'un *randori*, il n'y a aucun gagnant ni perdant, c'est un exercice permettant aux *judokas* de se rendre compte des points à améliorer et ainsi progresser.

Judo Club de Billy-Montigny
Mail : judo.club.billy.montigny@gmail.com
Réseaux sociaux : Facebook Judo club billy montigny

Natation

UNE GRANDE PREMIÈRE!

Plus d'un an après l'ouverture du centre aquatique Louis Aragon, celui-ci a récemment accueilli la première compétition officielle, marquant un moment fort dans la vie sportive locale. Deux-cent vingt nageurs étaient engagés lors de cette 5ème journée qualificative UFOLEP.



Cette première rencontre à domicile, organisée par le Club Nautique Billysien, a permis de mettre en valeur les installations modernes du centre, devant près de 500 spectateurs. Doté d'un bassin homologué répondant aux normes, d'équipements modernes et d'espaces pensés pour le confort des sportifs comme des spectateurs, le centre aquatique offre désormais un cadre optimal pour la pratique de la natation de loisir et de compétition.

Chaque nageur a pu montrer ses acquis, son évolution et son niveau à travers trois nages : 200 m papillon, 100 m dos et 50 m brasse. Un record a même été battu lors du 200 m papillon par une nageuse de Liévin.

Le club local, présidé par Marc Eeckman, a été largement mobilisé, offrant aux participants l'encadrement nécessaire pour une sécurité optimale et aux familles un spectacle de qualité. Les entraîneurs et officiels présents ont salué la qualité des infrastructures ainsi que la fluidité du déroulement des épreuves.

Laure Avit, adjointe au maire, et Jessy Diane, conseillère municipale, étaient fiers de ce lancement réussi. Ces premières compétitions symbolisent la vocation de ce centre aquatique : être un lieu de performance, de partage et de promotion du sport pour tous. Une ambition partagée par les clubs présents, qui voient dans ce nouvel équipement une opportunité de développement et d'attractivité.

En raison de cet engouement sportif, où les nageurs ont « mouillé le maillot », d'autres compétitions plus importantes pourraient voir le jour d'ici quelques mois.

Handball

Une fête pour les jeunes talents

Les complexes Otello Troni et Paul Eluard ont vibré au rythme du tournoi des rois, un événement sportif dédié aux jeunes handballeurs de moins de 11 ans et de 13 ans.



Rassemblant plusieurs équipes venues de la région, le tournoi a offert aux enfants une occasion unique de se mesurer les uns aux autres dans une ambiance conviviale et festive.

L'engagement, l'enthousiasme et l'esprit d'équipe étaient

au rendez-vous, sous les encouragements des familles et des éducateurs. Chaque rencontre a été l'occasion d'apprendre, de progresser et de partager des moments forts, que ce soit lors d'une belle action collective ou d'un arrêt décisif.

Les récompenses ont été remises par Fadila Briki, adjointe au sport, à la jeunesse et à la santé et Philippe Pecqueur, adjoint au Maire. Ils ont félicité et remercié l'ensemble des bénévoles et les jeunes arbitres du club pour leur implication à la réussite de ce tournoi.

Registre nominatif des personnes vulnérables



Le registre nominatif réunit les coordonnées des personnes à protéger du fait de leur fragilité ou de leur isolement, notamment les personnes âgées et/ou en situation de handicap, en cas de risque exceptionnel (canicule, grand froid, épidémie...).

Ainsi, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, les personnes recensées sur le registre seront contactées de manière ciblée et périodique, afin de bénéficier d'actions de soutien, de conseils et d'assistance.

La constitution du registre nominatif est une obligation légale, imputée aux Maires.

Les objectifs du fichier

Ces données sont notamment utilisées par les services pour organiser un contact périodique avec les personnes répertoriées lorsque le plan d'alerte et d'urgence prévu à l'article L.116-3 est mis en œuvre.

Ce plan d'alerte est déclenché en cas de risques exceptionnels, sous l'autorité de représentant de l'Etat dans le Département. Il prend en compte, le cas échéant, la situation des personnes les plus vulnérables du fait de leur isolement.

L'utilisation du fichier

Les CCAS peuvent donc se saisir de ce registre, afin de mettre en place une veille sociale adaptée en cas de déclenchement du plan d'alerte.

Communication du fichier

Le Maire informera donc largement la population de l'existence du registre, via le journal communal LE BILLY INFOS, les réseaux sociaux, le site de la ville, ou courrier.

Les demandes d'inscription

Une personne peut s'inscrire sur le registre par tous les moyens à sa disposition et à n'importe quel moment de l'année, de façon pérenne. Les données sont conservées jusqu'au décès de la personne en cause, ou jusqu'à sa demande de radiation du registre nominatif.

Le Maire peut recueillir la demande d'un tiers à la condition que la personne concernée ou son représentant légal ne s'y soit pas opposé(s).

Le Maire accorde réception à la personne qui a demandé son inscription sur le registre dans un délai de 8 jours.

Pour vous inscrire sur le registre de la commune de Billy-Montigny, veuillez compléter le document disponible en Mairie, au CCAS ou sur le site de la ville.

La modification des données nominatives

Les données peuvent être modifiée par :

- La personne inscrite au registre, ou son représentant légal, qui dispose d'un droit d'accès et de modification des renseignements qui le/la concerne
- Le Maire qui peut modifier ou mettre à jour les données erronées ou périmées dont il a connaissance
- Le Préfet et les autorités auxquelles sont transmises les informations du registre lorsqu'elles ont connaissance du caractère inexact ou incomplet des données recueillies.

Les personnes habilitées à travailler sur le registre

Les données nominatives sont recueillies, traitées et mises à jour par :

- Le Maire
- Les agents désignés nominativement par le Maire, et qui sont d'ailleurs tenus au secret professionnel.

Épicerie

L'épicerie ambulante de retour à Billy-Montigny

Située à Sainte-Catherine-Lès-Arras, l'Épicerie de Charly s'est installée place Leclerc afin de faire partager aux Byllisiennes et Billysiens ses paniers anti-gaspi.

Depuis le mois de Novembre, le samedi de 17^h à 19^h place Leclerc, l'épicerie vend des paniers variés contenant des produits frais et locaux.

De nombreux fruits et légumes sont proposés : oignons, navets, chou-fleur, chou frisé, carottes, avocats, mangues, oranges, kiwis, pommes, bananes et bien d'autres encore.

Une composition idéale pour éviter le gaspillage alimentaire et cela, à petits prix.



Cette opération anti-gaspi est un véritable succès. Ils vous donnent rendez-vous en février pour de nouveaux paniers qui seront sans aucun doute bien remplis !



Tél : 06 05 12 29 05

Mail : epicerie.charly@gmail.com

Réseaux sociaux : facebook.com/epiceriedecharly

Entreprise

Bienvenue à «DZ dépannage remorquage»

Une nouvelle société de dépannage remorquage a lancé ses services afin d'accompagner les automobilistes en cas de panne ou d'accident.

Située au 94 route de Méricourt, l'expérimenté Kévin Desmulliez se distingue par son service de proximité.

Il vous garantit des délais d'interventions rapides, sûrs et efficaces et une communication claire avec ses clients.

Il s'occupe de tous types de véhicules (autos, motos, utilitaires, quads, remorques,



caravanes, sortie de fourrière...), et toutes distances.

Disponible 24h/24 et 7j/7, elle intervient rapidement pour le dépannage et le remorquage.

Tél : 07 75 77 29 09

Réseaux sociaux :

Facebook : dz dépannage remorquage

Formation

Prévention et sensibilisation

«Avenir des cités», service de prévention spécialisé intervenant auprès des jeunes sur Harnes, Billy-Montigny et Sallaumines, a décidé d'informer et d'agir face aux risques d'addictions .

Une formation a eu lieu pendant 3 jours au centre Pablo Picasso.



Proposée par «Addictions France» et financée par l'ARS, cette formation visait à développer des actions de prévention et de sensibilisation aux différents risques pour la santé (addictions, protoxyde d'azote, réseaux sociaux).

Au cours de celle-ci, les intervenants, les professionnels présents (éducateurs, promeneurs du net, infirmières,...) et Fadila Briki, adjointe déléguée à la jeunesse, ont échangé sur les techniques à employer afin d'aider les jeunes.

«L'idée, c'est de se former justement autour de la conduite

à tenir face à un jeune qui consommerait des produits» indique Sadek Deghima, directeur du service de prévention spécialisé «Avenir des Cités».

Plusieurs addictions ont été évoquées comme celle aux réseaux sociaux pouvant nuire à la réussite scolaire des jeunes. Parmi ces addictions, on y retrouve également le protoxyde d'azote. Populaire pour la facilité d'achat et ses effets rapides, ce gaz présumé hilarant n'en reste pas moins dangereux. Le consommateur se met en danger et peut mettre d'autres personnes en danger.

Pour rappel, la consommation de protoxyde d'azote est interdite dans l'espace public.

Les participants ont souligné l'importance de montrer l'exemple et de ne pas se montrer moralisateur. Le but est de chercher des solutions et d'aider les jeunes à trouver les réponses eux-mêmes pour une meilleure compréhension. «Il faut favoriser davantage le dialogue et être à l'écoute afin de les accompagner au mieux».

Des jeux de société ont également été présentés car ils représentent des outils utiles de prévention.

Site internet :
Avenir des cités.fr

Réseaux sociaux :
Facebook Avenir des cités

Contact :
03 61 93 11 38

Mobilité

TADAO 2026 100% GRATUIT



Depuis le 1er janvier 2026, il est désormais possible pour tous les usagers de voyager gratuitement dans l'ensemble du territoire desservi par TADAO. Cette gratuité s'applique à tous les services TADAO à l'exception de la location de vélos Biclo et la location de véhicules en autopartage.

Il n'y a plus de tickets ou de cartes à valider avant de prendre le bus. La carte est toutefois à conserver pour le TER et l'Abri Biclo. D'autres services sont également gratuits (lignes Duo, Allobus, Chronopro et Proxibus)

mais sous certaines conditions.

Quant au TER, pour accéder à la gratuité de ce service, il faudra résider dans l'une des 150 communes du territoire Artois Mobilités, voyager entre les 31 gares desservies par TADAO et disposer d'une carte Pass Pass avec un accès gratuit et illimité aux TER (demande à effectuer sur le portail d'accès TER). Cette carte devra être validée à chaque montée dans un TER.

Plus d'informations et conditions sur tadao.fr

Pour la liste d'Union Républicaine

Changer d'année rime souvent avec bonnes résolutions : se mettre au sport, arrêter de fumer, mieux gérer son temps... ou ne plus utiliser le 49.3. Ces promesses enthousiastes s'effritent vite face au quotidien, mais derrière elles se cache un vrai désir de changement, qui demande patience et constance. C'est ce que montre Lecornu. Sa promesse de gérer les affaires sans utiliser le 49.3 s'est effondrée dès le début de l'année. Pour faire passer le budget 2026, il a transformé cet article constitutionnel, pensé pour l'exception, en un véritable marteau. Là où le peuple devrait décider et le Parlement contrôler, c'est l'imposition qui prime. Ce choix politique n'est pas neutre, il est le fruit du Macronisme et des politiques libérales soutenues par l'extrême droite : il protège les grandes entreprises et les plus riches, piétinant la souveraineté populaire et les principes démocratiques. L'illusion du consensus s'évapore devant la force et l'urgence du passage en force.

Le budget présenté prétend refléter l'écoute et le compromis, mais la réalité est bien différente. Les travailleurs, les jeunes et les retraités subissent l'austérité, tandis que les cadeaux fiscaux aux riches et aux multinationales se poursuivent.

Pour la liste Rassemblement National

Tribune non-parvenue

Les phrases des couloirs de l'Assemblée nationale, comme « ce budget n'est pas parfait mais il offre un budget à la France » ou « nous avons trouvé des compromis », sonnent comme une ironie cruelle. Elles tentent de faire croire que le pouvoir d'achat des Français connaîtra un nouveau départ, mais la réalité est implacable. Ce budget est un rappel brutal : dans un système où capitalisme et démocratie bourgeoise coexistent, les besoins du peuple travailleur restent subordonnés aux intérêts des puissants. Le constat politique est encore plus sévère : lorsqu'un gouvernement choisit de passer en force, le fossé entre promesse et réalité s'élargit, et ce sont toujours les citoyens ordinaires qui en paient le prix. Le vrai changement demande engagement, patience et vigilance, et il commence par exiger que les institutions servent le bien commun et non une minorité privilégiée.

Dans ce théâtre institutionnel verrouillé, le Rassemblement national canalise la colère sans jamais remettre en cause le système. Derrière une rhétorique pseudo-sociale, ses amendements budgétaires, vouées à être annulée par le 49.3, révèlent leur imposture, pour exemple : réduire de près de 5 milliards d'euros la dotation des collectivités locales, et pourtant,

leurs promesses de campagne fleuriront, mais comment financer ces promesses sans affaiblir nos territoires ? Supprimer la cantine à 1€ et priver des familles d'un soutien essentiel ? Réduire le nombre d'agents communaux et fragiliser le service public qui déneige les routes, accueille vos enfants et anime notre commune ? En choisissant ces réductions, le rassemblement national transfère la facture sur les habitants.

Accompagner l'initiative, soutenir votre pouvoir d'achat et développer le vivre-ensemble : grâce à une gestion responsable et exemplaire, nous avons renforcé nos services publics, accompagné les propriétaires avec des baisses successives de la taxe foncière, soutenu les associations locales, investi dans des projets de qualité et fait le choix de la solidarité et de l'écologie. Parce que notre population mérite d'avancer et non de subir les politiques d'austérité, nous sommes ceux à Billy Montigny qui font la force de l'accomplissement collectif une priorité.

Les élus Communistes et Républicains

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

Pour la liste La Renaissance Billysienne

Tribune non-parvenue

CONCERT

Soirée
irlandaise avec

ESPACE CULTUREL LEON DELFOSSE
Billy-Montigny - Avenue de la Fosse 2

Ceilli Killers & Irish Sa Paris

spectacle de danse irlandaise avec LaCaDances



Ven
20
mars
20h

PAF :
10€ tarif adulte
8€ moins de 18 ans

Tout public
Réservation
en mairie,
médiathèque
et sur place

Tél : 03 21 13 81 13

naiade
PRODUCTIONS
www.naiadeproductions.com